

La Lettre du contrat de Pays

Et maintenant...

La lettre du Contrat de Pays qui présente les actions validées en 2011, est déjà la 7^e du genre. Elle met en lumière des opérations exemplaires, qui illustrent bien comment on peut concrétiser nos objectifs de développement local intégré et harmonieux. Mais dans la mise en œuvre de notre Projet global, il importe, surtout maintenant, de se projeter à court et à moyen terme, bien au-delà d'une réforme des collectivités territoriales, car le Cœur d'Hérault existe, et continuera d'exister, quel que soit le contexte institutionnel.

2011-2013 :

La fin du premier cycle

La Charte de développement durable du Pays Cœur d'Hérault vient d'être labellisée « Agenda

21 » par le ministère de l'environnement et du développement durable pour une durée de trois ans. Cela consacre et valide la qualité de la démarche initiée en 2001. Ce label a été obtenu à l'issue d'une expertise neutre effectuée par des spécialistes externes à notre territoire. Bien sûr, tout n'est pas parfait et nous devons encore nous améliorer, notamment en matière d'évaluation et de concertation. Mais cela vient nous conforter et nous encourager pour les trois prochaines années, période qui correspond donc à la fin de notre première Charte de Pays.

2014-2020 : Le prolongement d'une dynamique

Dès 2012, il nous appartiendra de commencer les travaux de

concertation pour préparer le nouveau projet stratégique de développement du Cœur d'Hérault. Réviser, renouveler notre Charte de Pays ou notre Agenda 21 local territorial, voilà ce qui nous attend. Nous devons nous projeter à moyen et long terme à partir d'un diagnostic partagé. Nos forces, nos faiblesses, nos envies et nos besoins devront être exprimés pour bâtir un futur en adéquation avec nos attentes, nos souhaits et nos désirs.

Comptant sur votre implication et votre action, je vous souhaite une bonne lecture de la présente Lettre.



Novembre 2011

Sommaire

- **Contrat de Pays**
bilan programmation 2011
> pages 2 à 6
- **Santé publique et service à la personne**
La Maison Médicale de Garde
> page 7
- **Manifestations culturelles et environnement**
Les éco-festivals en 6 questions
> page 8
- **Format numérique et itinérance cinématographique**
Cinéma Alain Resnais
> page 9
- **Art, sciences, innovation et patrimoine**
Pôle Sud, un lieu d'activités à échelle humaine
> page 10
- **Développement viticole**
IGP Vicomté d'Aumelas, une signature vigneronne
> page 11
- **Dynamisation des acteurs économiques**
Portail internet et foire virtuelle
> page 12

Le Président
Louis VILLARET

Contrat de Pays Cœur d'Hérault : bilan 2011

Libellé des actions	Maître d'ouvrage	Financements prévisionnels						
		Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres

AXE 1 : L'UNION ET L'ORGANISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

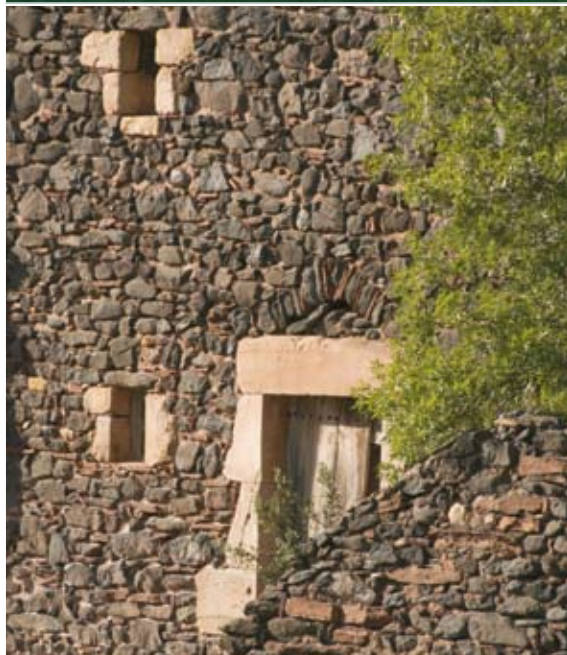
Animation générale du Pays Cœur d'Hérault - Observatoire	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	393 000	219 000	120 000	50 000	4 000		
Etude de définition organisation et fonctionnement	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	25 000	10 000	15 000				
Animation LEADER, mise en place de la mission	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	74 500	11 175	22 350			40 975	
Information de la population (lettre numérique-brève-lettre papier-actualisation site internet)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	17 000	5 000	12 000				
Promotion agenda 21	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	15 000	4 500	3 000		7 500		

AXE 2 : UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX

Objectif 1 : GÉRER DE MANIÈRE ÉCONOME L'ESPACE, PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT

OGS St Guilhem Gorges de l'Hérault : Abbaye Saint Benoît d'Aniane - Etudes de faisabilité	CC Vallée de l'Hérault	185 800	46 890	50 875	47 700	40 335		
OGS St Guilhem Gorges de l'Hérault : expérimentation navette Maison du Site - Maison de la poterie	CC Vallée de l'Hérault	37 358	7 472		11 207	18 679		
OGS St Guilhem Gorges de l'Hérault : schéma d'interprétation du patrimoine	CC Vallée de l'Hérault	49 300	9 860		14 790	12 325	12 325	
Plan de gestion du Salagou : animation charte architecturale et paysagère	SM Salagou	30 000	2 700	3 300	10 000	10 000		4 000
Plan de gestion du Salagou : observatoire de la fréquentation	SM Salagou	30 000	2 700	3 300	9 000	15 000		
Plan de Gestion Salagou : expérimentation guides de découverte patrimoine, sport et nature (LEADER)	SM Salagou	18 200	14 560		3 640			
Camping Baie des Vailhès (équipement)	CC Lodévois et Larzac	250 000	150 000	100 000				
Plan de Gestion Salagou : étude pour la Réserve Naturelle Régionale	CC Clermontois	20 000	4 000		16 000			
Plan de Gestion Salagou : éclaircissage du Cirque de Mourèze	CC Clermontois	100 000	20 000		10 000	10 000	60 000	





Libellé des actions	Maître d'ouvrage	Financements prévisionnels						
		Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres
Objectif 2 : CONSTRUIRE ET HABITER AUTREMENT								
Journées de sensibilisation des élus à l'urbanisme durable et mallette pédagogique (LEADER)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	38 376	8 616	14 400			15 360	
Espace Info Energie - Renforcement secteur Cœur d'Hérault	GEFOSAT	8 000	4 000	4 000				
Unité de broyage plaquettes-bois énergie	Syndicat Centre Hérault	411 670	114 648	164 688		50 000	82 334	
Objectif 3 : RENFORCER L'ARMATURE TERRITORIALE PAR LA MISE À NIVEAU COORDONNÉE DES ÉQUIPEMENTS DES BOURGS CENTRES								
Aménagement de la ZAC ESTAGNOL de Clermont l'Hérault	CC Clermontais	375 000	300 000	75 000				

AXE 3 : LA COHÉSION SOCIALE ET UN CADRE DE VIE HUMAIN

Objectif 5 : ADAPTER À LA NOUVELLE DÉMOGRAPHIE LES SERVICES PUBLICS ET À LA PERSONNE								
Coordination du projet et du réseau santé Pays Cœur d'Hérault	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	25 000	5 000	10 000	10 000			
Maison Médicale de Garde du Cœur d'Hérault	Association de la Maison Médical de Garde Cœur d'Hérault	20 000	4 000	8 000		8 000		
Aménagement du relais assistante maternelle (RAM) des 3 Fontaines	CC Vallée de l'Hérault	105 052	46 252			38 400	20 400	
Modernisation et extension de l'ESAT du Caylar, atelier de production « le Roc Castel » - Tranche 2	CC Lodévois et Larzac	677 500	150 000	150 000	127 500			250 000



Contrat de Pays Cœur d'Hérault : bilan 2011



Libellé des actions	Maître d'ouvrage	Financements prévisionnels						
		Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres
Objectif 6 : SOUTENIR ET RENFORCER LA DYNAMIQUE CULTURELLE								
Mission culture du Pays (coordination générale, agenda culturel papier, forum annuel, études et prospective)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	75 000	27 500	23 000	15 000	9 500		
Les Ecofestivals du Cœur d'Hérault (LEADER)	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	20 000	0	9 000			11 000	
Itinérance cinématographique (LEADER)	Office culturel du Clermontois	60 760	12 760	21 600			26 400	
Equipement numérique salle de projection	Office culturel du Clermontois	103 612	10 370	10 000	10 000			73 242
Acquisition de matériel scénique (LEADER)	CC Lodévois et Larzac	49 179	12 179	10 000	10 000		17 000	
Etude et 1 ^{er} aménagement du centre muséographique du CIST à St Jean de Fos	Asso du «Musée Vivant»	78 500	32 500	23 000			23 000	
Festival Musiques et Passions	Les amis des Orgues de Clermont l'Hérault	37 200	19 500	5 100	5 000			7 600

AXE 4 : LA CRÉATION D'EMPLOIS ET DE RICHESSES LOCALEMENT

Objectif 7 : SE FORMER ET TRAVAILLER EN CŒUR D'HÉRAULT

Promotion des actions locales pour l'emploi (coordination et communication de calendrier, organisation de 3 événements)	Maison de l'Emploi	55 621	32 821	8 000	14 800			
---	--------------------	--------	--------	-------	--------	--	--	--



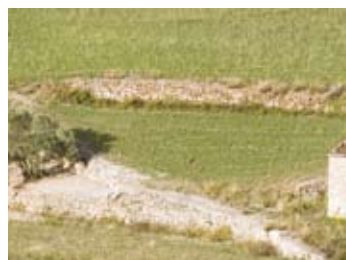
Libellé des actions	Maître d'ouvrage	Financements prévisionnels						
		Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres
Objectif 8 : VALORISER LES PRODUITS AGRICOLES ET ARTISANAUX IDENTITAIRES								
Foire exposition	CC Vallée de l'Hérault	150 000	65 000	45 000				40 000
Concours des vins et valorisation territoriale œnouristique	CC Vallée de l'Hérault	115 000	69 700	20 000	20 000			5 300
Circulade vigneronne et promotion mutualisée des Rencontres vigneronnes de l'été en Cœur d'Hérault	Syndicat de l'AOC Languedoc	50 000	23 000	12 000	12 000			3 000
Plan de promotion de l'IGP Vicomté d'Aumelas (définition d'une image, création d'outils, actions promotionnelles...) (LEADER)	Syndicat IGP Vicomté d'Aumelas	51 500	19 500	32 000				
La grande foire de la petite agriculture	Terres Vivantes	36 000	8 480	11 220	12 500			3 800

Objectif 9 : DEVELOPPER UN TOURISME INTEGRE								
Communication saison 2012 : éditions touristiques saisons 2012 (guide d'appel, guides pratiques et guides thématiques) et opérations marketing	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	54 500	44 000	10 500				
Aménagement d'un parcours d'obstacles équestres et Concours hippique international du cœur d'Hérault (LEADER)	Association « Les cavaliers des Trois Fontaines »	77 000	15 000	12 000	5 000	6 000	25 000	14 000
Restauration du Château des Guilhem (1 ^{ère} tranche/3)	Commune de Clermont l'Hérault	228 000	102 600	60 000	65 400			
Etude pour la création d'un circuit touristique de valorisation du patrimoine	Commune de Fontès	4 000	800	3 200				
Acquisition et étude de mise en valeur de la mine de Pioch Farrus	Commune de Cabrières	60 000	12 000	31 800	16 200			
		15 000	7 050	7 950				



Contrat de Pays Cœur d'Hérault : bilan 2011

Libellé des actions	Maître d'ouvrage	Financements prévisionnels						
		Coût total	Auto financement	Conseil Général	Conseil Régional	Etat	Europe	Autres
Objectif 10 : ORIENTER ET STRUCTURER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE								
Coordination- animation	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	75 000	33 500	33 500				8 000
Pépinière d'entreprises	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	160 000	22 000	18 000	45 000		75 000	
Mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	75 000	15 000	21 500	13 500		25 000	
Appui aux démarches collectives agroalimentaires et alimentaires	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	20 000	4 000	6 000				10 000
Mission de développement de l'écoconstruction	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	42 190	16 850	15 165	5 225		4 950	
Vie du Club des Entreprises	Club des Entreprises du Cœur d'Hérault	46 898	11 898	20 000			15 000	
Maison de l'Economie du Pays Cœur d'Hérault requalification pépinière d'entreprises	CC Vallée de l'Hérault	400 000	250 000	50 000	50 000	50 000		
Création d'un multiservice à Puéchabon (murs)	Commune de Puéchabon	159 617	31 924	29 400	18 480	56 313	11 000	12 500
TOTAUX		5 205 333	2 040 305	1 304 848	627 942	336 052	464 744	431 442



Santé publique, service à la personne

La Maison Médicale de Garde du Coeur d'Hérault

Disposer de moyens indispensables pour favoriser un meilleur accès aux soins en Pays Cœur d'Hérault, telle est la vocation de l'association PULMECH (Association de Permanence des soins et Urgences Libérales des Médecins Généralistes du Cœur d'Hérault) qui a créé une Maison Médicale de Garde (MMG) à Clermont l'Hérault. Rencontre avec le Docteur Drissi.

Comment est né le projet de Maison Médicale de Garde ?

La naissance du projet a eu lieu il y a 3 ans sur le constat suivant : en prenant les 4 secteurs de garde qui se sont réunis autour du projet, c'est-à-dire Paulhan où il n'y avait pas de garde, Lodève où le tour de garde était normal mais présentait quelques difficultés, Gignac et Clermont l'Hérault où il y avait des trous dans les gardes, on pouvait se retrouver avec un territoire de 70 000 habitants sans médecin de garde. Une catastrophe ! Suite à une réunion de médecins, nous avons été en phase autour d'une idée évidente : en nous coordonnant, nous aurions moins de gardes, améliorant ainsi la qualité de vie des médecins et l'accès aux soins des patients. Il faut savoir que lorsque nous terminons notre semaine de travail le



samedi en enchaînant la garde du week-end, nous nous retrouvons le lundi sur les genoux. Par contre, si ça n'arrive une ou deux fois par an, on se dit « bon allez, je peux faire un effort ». Ensuite on s'est organisé selon la disponibilité des médecins, pour aver-

tir les patients qu'ils pouvaient aller à la MMG de Clermont l'Hérault, idéalement en appelant le 15 pour connaître l'horaire de rendez-vous, limitant ainsi le temps d'attente. En cas d'urgence réelle, nous réorientons le patient vers le SAMU et non vers la MMG car nous n'avons pas d'équipement de réanimation. Cette MMG est ouverte tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de midi à minuit, le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit. Le délai d'attente est de 20 à 30 minutes grand maximum. On essaye donc de donner un peu de confort aux patients, aux médecins, à la secrétaire, de faire quelque chose qui soit le plus huilé possible. De minuit à 8h, c'est le Centre d'Accueil et de Permanence de Soins de Lodève (le CAPS, ouvert 24h/24) qui prend le relais de la MMG.

Pour créer ce projet, vous avez monté une association ?

Après avoir convaincu une quarantaine de médecins du Pays sur les 4 secteurs, s'est créée il y a 3 ans l'association « PULMECH ». Nous nous sommes organisés sur 3 axes parallèles mais distincts : la MMG, l'AMU (Aide Médicale d'Urgence) et le pôle pédopsychiatrique. Le Docteur Lassalvy, ancien cardiologue et ancien maire de Gignac, Président de la commission Santé du Pays, s'est lancé dans un travail

titanesque d'état des lieux. L'état de santé local était déplorable : mortalité plus forte que les régions avoisinantes et qu'au niveau national, prise en charge sociale lamentable. Tout était à refaire. Les services du Pays nous ont aidés à préparer tous les dossiers et nous nous sommes donc lancés.

La naissance de la MMG a eu lieu le 20 juin 2011 avec 40 médecins participants aux tours de garde. Nous avons été aidés financièrement par l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon, l'Etat au titre du FNADT, et les Communautés de Communes du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault. La MMG a très rapidement fonctionné, réalisant plus de 800 actes depuis sa création. Les médecins et les usagers sont ravis. D'ailleurs, les usagers ont créé une association présidée par M. Jeanjean. Cette association nous a encouragés car il fallait leur donner des réponses. Quand vous habitez à Clermont l'Hérault, vous avez certains droits médicaux alors qu'à Sète vous en avez beaucoup plus, ce n'est pas normal ! Pourtant en terme de population, c'est équivalent. Là bas il y a un SAMU, une MMG, un scanner, des IRM et ici non. Pourquoi ? La question a été posée comme cela. Nous avons été appuyés régulièrement par cette association. Nous avons mis en place deux réunions principales : la

« Pour appeler la Maison Médicale de Garde, composez le 15 »

première pour l'organisation interne de l'association PULMECH et la seconde où la majorité des médecins sera invitée afin d'avoir leur ressenti et de voir les axes d'amélioration.

Vous êtes donc optimiste sur l'avenir ?

Il n'y a déjà plus de trous dans les gardes. Mais nous sommes encore excentrés pour des bilans complémentaires radiologiques et biologiques. Ensuite il y a le problème des pharmacies. Il peut il y avoir un patient qui va venir de Paulhan à la MMG de Clermont l'Hérault, et il va devoir aller chercher ses médicaments à Saint Jean de Fos. La MMG n'est que le germe d'un processus, cela doit attirer le reste. Il y a le problème du déplacement, de l'urgence, l'accident vasculaire cérébral, l'infarctus, l'accident de la route... Qui y va ? Je pense que l'on peut réfléchir à des solutions intermédiaires. C'est en cours, On attend d'avoir bien installé la MMG et on va se pencher sur ces problèmes.

Pour plus de précisions, contactez Lauriane Cottel au : 04 67 88 44 70 (MLJ)

Manifestations culturelles et environnement

Les éco-festivals en 6 questions

Qu'est-ce qu'un éco-festival ?

L'éco-festival est une manifestation qui est organisée en prenant des mesures réduisant l'impact sur les paysages et l'environnement en général. Les festivals ayant lieu sur des périodes courtes, rassemblant beaucoup de monde (jusqu'à 45000 personnes pour le festival de Lodève) et dans des lieux qui ne sont pas forcément fait pour cela (milieux naturels), les organisateurs sont accompagnés pour réaliser les manifestations dans ce cadre-là.

L'éco-festival ne s'adresse qu'aux petits festivals ?

Non, mais c'est plus facile à mettre en place sur de petits événements. Cependant, les gros festivals sont visés car c'est là qu'il y a le plus d'impact. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a créé un référentiel pour les éco-événements, permettant de suivre une méthode efficace.

Qu'amène le Pays Cœur d'Hérault aux éco-festivals ?

L'ADEME a défini en amont la manière d'organiser une manifestation éco-responsable et comment évaluer le travail fait. Par contre, il n'y a aujourd'hui aucune obligation pour un organisateur, en termes de subventions publiques, d'organiser un éco-événement. L'idée du Pays Cœur d'Hérault est de créer un col-



lectif d'éco-festivals pour qu'il y ait un réseau de partage d'expériences et une coordination mutualisant certains achats, certaines expériences... Cette idée de collectif est originale en Languedoc-Roussillon car elle n'y a jamais été réalisée.

Qui peut composer le collectif des éco-festivals ?

Depuis plusieurs années, le Pays Cœur d'Hérault édite un programme papier des festivals sur le territoire. Il coordonne les dates, fait une promotion commune et renvoie le public d'un festival à l'autre. Ce groupe d'organisateur présent dans le programme a grandi au fur et à mesure des années, les partenariats se sont développés. Le Pays Cœur d'Hérault a proposé l'idée de recentrer ce collectif sur l'éco-festival, en créant une charte d'engagement. Le

développement durable étant assez contraignant, il faut réfléchir différemment à la manifestation, ce qui demande plus de moyens autant en termes humains que financiers. Cette année, il y a eu 10 festivals qui ont signé la charte, le but étant que ce collectif grandisse puisqu'il y a une vingtaine de festivals sur notre territoire.

Existe-t-il une sorte de boîte à idées pour les éco-festivals ?

Il y a eu des animations de sensibilisation entre l'association « Demain la Terre », située à Gignac et les participants. Il y avait de petites évaluations qui étaient réalisées au niveau des idées et des suggestions. Le but n'était pas de moraliser ou de culpabiliser les gens, car ce sont des lieux de fête, de convivialité. Ces évaluations étaient très

ludiques, faisaient passer un message et ont bien fonctionné. Certains organisateurs ont mis en place des tarifs moins importants pour le public qui se déplace en covoiturage ou en transports en commun. Ce sont des idées incitatives qui permettent de progresser.

Quelles sont les perspectives d'avenir ?

L'année 2011 est une année de démarrage qui a vu se mettre au point le plan d'action et les outils de communication. Des évaluations vont être réalisées sur ce qui s'est passé lors de ces éco-festivals. Des réunions de concertation ont eu lieu et une stratégie à été mise au point. Cet été, les 10 éco-festivals signa-

taires de la charte ont testé différents outils, par exemple des gobelets réutilisables qui sont prêtés d'un festival sur l'autre. L'année prochaine, un travail va se développer sur la formation, par exemple sur le tri des déchets car il y a des choses qui ont été mal organisées en amont. Des efforts seront demandés au niveau du matériel de scène, en privilégiant des accessoires qui consomment moins. L'idée est d'insister sur ces aspects. C'est une démarche progressive à long terme.

Il faut changer les habitudes, sensibiliser les gens, sensibiliser les équipes de bénévoles au sein des festivals par des formations.

Contact : Magali Leon-Philip
04 67 44 39 74



Format numérique et itinérance cinématographique



Cinéma Alain Resnais : 3D et ciné dans les villages

Suite à l'abandon progressif de la bobine 35 mm au profit du format numérique, l'équipement des salles de cinéma subit une véritable révolution. Fin 2012, l'ensemble du parc mondial aura fait la transition. Nous nous sommes entretenus avec Rémi Hussenot, directeur du cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault, qui nous parle de ce transfert mais aussi du cinéma itinérant.

pés en numérique. Cela concerne la grande et moyenne exploitation. Maintenant c'est au tour de la petite exploitation, qui compte plus de 2 000 cinémas.

Le cinéma Alain Resnais en fait partie ?

On en fait complètement partie, ici, à Clermont l'Hérault. Nous sommes dans la petite exploitation. C'est donc à nous de réaliser cette phase de transition. Nous sommes, il me semble, la deuxième salle de petite exploitation du Languedoc-Roussillon à s'équiper. L'équipement s'est fait en juin 2011, avec toute la complexité organisationnelle que cela engendre.

Le Pays Cœur d'Hérault travaille sur cette organisation ?

Le Cinéma Alain Resnais est une structure clairement identifiée dans le schéma directeur de développe-

ment culturel du Pays Cœur d'Hérault. Il y a un lien entre la ville de Clermont l'Hérault et le Département, les choses sont en cours également avec la Région, l'Etat via le CNC. A très court terme, c'est d'arriver à tout finaliser car cela bouleverse toutes nos habitudes de travail en termes de programmation, de suivi des films, en organisation, en administratif, pour les déclarations de bordereaux. On a pris le train en marche, il reste beaucoup de choses à peaufiner, beaucoup de points à réorganiser.

L'originalité du numérique, c'est aussi de permettre la diffusion en 3D. On va donc en profiter pour remettre le cinéma au propre avec beaucoup de rangements, quelques travaux, des petites choses qui vont donner un petit coup de propre au cinéma.

Vous avez également le projet de cinéma itinérant qui se met en place.

Le cinéma itinérant (*de plein air ou en salles dans différents villages du territoire*) permet de créer du lien social dans les villages périurbains (Puéchabon, St Pargoire, Paulhan...), ça dynamise le cinéma. Même si on n'a pas le confort d'une salle de cinéma, on a accès aux films, ce qui permet à la fois au public ne pouvant pas se déplacer de voir et de bénéficier de toute cette actualité culturelle, de loisir et artistique qui est quand même pratiquement inépuisable. En même temps pour ceux qui ont perdu l'habitude du cinéma, cela peut redonner l'envie d'aller dans une salle et de profiter du plein confort et de la qualité proposés.

Quel est le rayonnement pour le cinéma Alain Resnais puis ensuite pour l'itinérant ?

Pour le cinéma Alain Resnais, on va au-delà du rayon d'action de 15-20 kilomètres que l'on partage avec d'autres salles. Pour l'itinérant, il y a déjà deux phases. La première, pour le projet actuel, est soutenue par des financements du programme LEADER où on est sur tout

le territoire Cœur d'Hérault donc aussi sur la communauté de commune de Lodève. C'était un peu pour poser le projet. La seconde, qui est le cœur du projet qu'on va essayer de maintenir par la suite, ce sont les grands alentours de Clermont l'Hérault et quelques grands sites.

On ne veut surtout pas pénaliser les salles existantes. Il faut faire attention au fait que Lodève ait son cinéma et en même temps aller sur des territoires où il n'y a personne. La nature même du cinéma Alain Resnais, c'est avant tout la salle fixe. L'itinérant est un complément, c'est un plus que l'on a très envie de développer. On va dire que si on a déjà 5-6 lieux autour de Clermont l'Hérault, qui gagnent fidélité et renouvellent le projet itinérant, ce sera déjà formidable et nous serons épanouis.

Contact : cinéma Alain Resnais
04 67 96 03 95



Quelle industrie décide de passer du 35 mm au numérique ? C'est légiféré ? c'est une industrie qui décide ?

Ce sont les distributeurs qui décident. C'est eux qui nous disent : « un jour, ce film n'existera plus en format 35 mm, il n'existera qu'en format numérique, donc si vous êtes équipés tant mieux si vous ne l'êtes pas tant pis ». Derrière, il y a quand même toute une réglementation qui est faite en accord avec le CNC, qui est un peu le ministère du cinéma. Il faut savoir qu'en 2011, puisque cela fait maintenant 10 ans que des salles de cinéma s'équipent en France, nous avons franchi le cap des 50% de salles équipées ! Il y a 5 000 écrans en France et plus de 2 500 sont équips



Pôle Sud, un lieu d'activités à échelle humaine

Rencontre avec Frédéric Feu, metteur en scène de spectacles scientifiques et scénographe, spécialisé dans la vulgarisation des sciences et des savoirs vers tous les types de publics et en particulier les scolaires.

désormais en plus sur Pôle Sud, en tant que lieu de diffusion.

Par qui est porté le projet ?

Le projet est porté pour sa programmation culturelle par le CIST, mais pour son environnement beaucoup plus large par le Musée Vivant. C'est une structure qui a plus d'ancienneté et qui fait partie des réseaux de culture scientifique au niveau national. Nous avons besoin avec Pôle Sud de toucher des entreprises, des universités, des artisans, des ingénieurs et le Musée Vivant avait déjà beaucoup de contacts y compris dans plusieurs pays d'Europe.

Pôle Sud est un lieu que nous sommes en train de créer à Saint-Jean-de-Fos. Ce projet va faire travailler sur place des ingénieurs et artistes venus de tous les pays européens sur des créations qui auront, à la fois, un retentissement local en Cœur d'Hérault et des possibilités de diffusion plus larges. C'est aussi un pôle d'activités économiques.

Quelle surface occupez-vous ?

Le lieu représente près de 2 000 m² où viennent agir différents acteurs, sociétés et associations, dans les domaines des arts et des sciences : restauration de livres anciens, soufflage de verre, théâtre scientifique... on a aussi des ingénieurs, des architectes, des spécialistes du numérique... Les structures associées disposent d'un petit espace pour travailler individuellement, puis de vastes espaces communs pour travailler ensemble.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

L'avenir est immédiat car on a déjà bâti le fait de travailler ensemble, ce qui nous donne une bonne assise de départ. Après seulement 3-4 mois d'activités, sans avoir tous les moyens nécessaires (demandes de financements complémentaires en cours), cela débouche sur des innovations.

Certaines personnes qui travaillent avec nous commencent à avoir des

prix internationaux de design, d'architecture, d'ingénierie...

Avez-vous des exemples ?

Expérimonde, qui est basée à La Boissière, est notamment une société qui est l'un des 3 co-créateurs du projet avec le Musée Vivant et le CIST. Elle a travaillé avec un étudiant en arts appliqués qui a inventé un four solaire gonflable, que vous pouvez voir aujourd'hui dans des grosses enseignes commerciales de Montpellier. Ce four, que l'on peut emmener dans la nature sans incandescence a été inventé ici, à Saint-Jean-de-Fos. C'est un produit mondial à très grosse résonance. Du coup, Pôle Sud va participer aux « Dyson Awards ». L'innovateur James Dyson (le Bill Gates de l'aspirateur et du ventilateur) a été au courant de nos travaux via la presse spécialisée puis par les articles parus dans la région. Quand ces représentants français ont vu nos travaux, ils ont décidé d'être officiellement un des grands partenaires de notre lieu. Avec aussi Ferrari Textile (La Tour du Pin en Rhône-Alpes), qui est une boîte de très haute performance sur les toiles composites.

Quelles seront les retombées pour le Cœur d'Hérault ?

On est en train de préparer à travers Pôle Sud des projets qui auront une envergure nationale et européenne, mais c'est réellement pour le vivre en toute quiétude, ici, sur Saint-Jean de Fos (commune du Grand Site de France St Guilhem - Gorges de l'Hérault) : on souhaite continuer à profiter du patrimoine naturel et bâti exceptionnel du Cœur d'Hérault et en faire profiter nos visiteurs – partenaires, clients, publics...

Nous travaillons sur l'histoire médiévale locale sur les traces de Saint-Guilhem, de Saint-Benoît, sur la céramique de Saint-Jean de Fos... Et de nombreux autres domaines directement liés au territoire. Nous œuvrons avec les résidents, grand public et scolaires.

Pôle Sud n'est pas une grosse machine, c'est un lieu à échelle humaine, où nous accueillons posément tous ceux qui ont envie de venir voir, s'amuser sur un aspect, travailler un projet... à la demande sur réservation ou en fonction des créneaux d'ouverture au public dans le cadre de la Fête de la science, etc.

Contact :

www.imaginairescientifique.fr

IGP Vicomté d'Aumelas, une signature vigneronne

Il y a trente ans naissent les Vins de Pays de la Vicomté d'Aumelas. Aujourd'hui les vignerons de la Vicomté d'Aumelas revendiquent le passage en IGP (Indication Géographique Protégée) et mettent en place une démarche de communication et de promotion. Nous avons rencontré Nicolas Allègre, directeur de l'Union des caves coopératives de la Vicomté d'Aumelas.

Que représente La Vicomté d'Aumelas en termes de territoire ?

Environ 7 500 hectares exploités. On parle du périmètre de notre union de caves coopératives, notre vignoble, soit plus de 40 villages. Ce vaste territoire part d'Aniane jusqu'à Saint Pargoire, et saute l'Hérault. Pour ce qui est spécifiquement de l'IGP, c'est un peu plus restreint, sur 30 communes. Nous nous attelons à défendre une appellation qui représente bien nos producteurs et leurs intérêts.

Le secteur de la Vicomté d'Aumelas existait déjà dans le temps ?

Le secteur existe depuis qu'il y a des producteurs de vin, c'est-à-dire depuis des temps immémoriaux. Il y a deux ans, il y a eu une refonte au

niveau de la législation européenne en matière d'IGP et de Vins de Pays. C'est là que nous avons décidé d'impulser un mouvement fort sur cette appellation, à un moment où les viticulteurs se trouvent de plus en plus noyés dans un marché mondial où apparaissent de grosses structures de commercialisation et de production. Il y a nécessité pour nous de faire en sorte que lorsqu'on fait notre métier, quand on produit du vin, on puisse exprimer ce que l'on est et d'où l'on vient. Il était grand temps de remettre en vie cette appellation qui existe depuis une bonne trentaine d'années.

Comment allez-vous faire ?

D'abord lui donner une lisibilité. Les investissements que l'on met en place et pour lesquels nous avons été aidés sont liés à la communi-



cation. On sait aujourd'hui faire du bon vin mais si on ne le dit pas et si on ne le fait pas savoir ça ne sert strictement à rien. Nous avons la chance cette année d'avoir notre appellation Vicomté d'Aumelas qui a obtenu une médaille d'or au concours de la vallée de l'Hérault. C'est un signe de qualité non négligeable pour nos vins qui sont dans des domaines de prix tout à fait raisonnables.

Quels sont ces prix raisonnables ?

Le consommateur trouve cette médaille d'or au caveau dans les

3 euros. Entre 3 et 4 euros, c'est le cœur de la consommation européenne. Sur cette appellation, c'est l'accès qualité qui prime et nous initiations une politique de communication d'abord locale puis plus large en donnant une meilleure lisibilité : qu'est ce que la Vicomté d'Aumelas, son périmètre, son histoire, son patrimoine. Localement, nous représentons 5 caves coopératives qui touchent des milliers de familles par le caveau et par tout ce que nous y faisons, ça parle tout de suite à tout le monde. Nous exportons aussi quelques millions de bouteilles un peu partout sur la planète, c'est donc un excellent relais en terme de communication.

Il y a une donc une signature Vicomté d'Aumelas ?

Indéniablement ! Nous savons très bien que les consommateurs de la planète entière veulent se lier à une réalité. Quand on veut boire du bon vin, on veut s'attacher à savoir que derrière, il y a de bons producteurs. Il faut donc une signature. Par exemple, le site internet lié à cette appellation nous permet de suivre les fréquentations qui ont tout de suite été très importantes, entre 70 et 150 visites par jour. On a pu voir qu'on avait des visites liées aux endroits où l'on exportait les bouteilles, notamment les États-Unis. Cet intérêt existe pour les appella-

tions prestigieuses. Pourquoi ne le serait-il pas pour un groupement coopératif attaché à cette notion de qualité et de tradition ? C'est ce que l'on essaie de mettre en lumière avec tous les éléments modernes de communication.

Donc c'est une opération assez positive dans l'ensemble ?

Oui. D'ici la fin de l'année et début 2012, les outils de communication seront quasiment tous en place, déclinés avec les moyens habituels : verres sérigraphiés lors de manifestations, de dégustations, mais aussi des petits posters, des tire-bouchons dans les restaurants européens chez lesquels nous commercialisons. Et nous essayons aussi de nous démarquer : en ce moment, une photographe réalise un reportage sur nos producteurs, qu'ils soient en caves particulières ou en caves coopératives mais aussi sur leur milieu de vie, leur commune, leur espace, leur paysage. Je pense que c'est un point important car les gens ici n'ont pas toujours conscience de la richesse de leur environnement. Et c'est aussi une façon différente de montrer l'histoire de la viticulture dans son ensemble, avec les gens, leur façon de travailler, le territoire.

Contact : Vignerons de la Vicomté au 04 67 96 82 87
www.vicomtedaumelas.com

Dynamisation des acteurs économiques



d'entreprises assez ludique.

Le 2.0, priorité à l'interaction

Le 2.0 c'est un peu comme le Facebook du Cœur d'Hérault, mais pour les entreprises. C'est une interaction entre l'internaute et le site. Quelque chose de ludique, que les internautes aujourd'hui ont l'habitude de manipuler et qui leur permet de trouver une entreprise par rapport à un secteur d'activité ou un lieu géographique. Une règle des 2 ou 3 clics maximum : on se connecte sur le portail, on cherche un ferronnier et apparaît une carte sur laquelle sont indiqués tous les ferronniers.

Le volet annuaire devrait se présenter avec une fiche signalétique de l'entreprise, un contact e-mail, un site web, et puis des onglets qui permettent de visualiser des photos, d'avoir le plan de géo-localisation et éventuellement une vidéo. Une inscription payante est envisagée au niveau des entreprises, d'un coût modeste mais permettant à ces dernières de faire des mises à jour et de passer leurs promos en page d'accueil, par exemple. La volonté est véritablement de permettre des échanges commerciaux en circuit court.

La foire virtuelle

C'est un outil novateur permettant d'organiser des foires, mais de manière virtuelle. Des foires théma-

Portail internet et foire virtuelle

Le Pays Cœur d'Hérault présente le projet de création d'un site-portail d'entreprises locales, dont l'objectif est de favoriser les circuits courts dans un premier temps, puis de créer une « foire virtuelle » facilitant les échanges commerciaux.

tiques, qui permettent aux gens de se balader dans la foire et d'avoir accès à des stands, de pouvoir dialoguer avec les entreprises, voir leur vidéo, échanger avec les structures qui présentent leurs produits. C'est de l'événementiel interactif sur le site, à raison de 6 foires par an. Il y aura des échanges du consommateur vers l'entreprise mais on peut imaginer aussi des foires d'entreprises à entreprises.

Par contre, il n'y aura pas d'avatar ou de personnages en 3D. La volonté est de montrer de vrais personnes à travers l'utilisation principale de la vidéo, tout en faisant la promotion du territoire. On peut très bien imaginer que ces foires aient lieu sur le bord du Salagou, à Villeneuve, à Saint Guilhem le Désert. L'objectif c'est que l'entreprise puisse présenter une vidéo scénarisée de son dirigeant, d'un salarié, une bibliothèque ou une galerie photo de son savoir-faire et de ses produits. Il s'agit bien de mettre en relation les gens mais sans pour autant faire d'achat sur le site de la foire. Le but est de faciliter les rencontres d'où

devraient découler l'échange commercial, mais hors foire. La priorité, c'est de s'adresser aux habitants du Pays Cœur d'Hérault mais aussi de faire d'une pierre deux coups : une personne extérieure venant se connecter sur cette foire se baladerait aussi dans un site pittoresque ou dans un village, profitant de notre patrimoine naturel et bâti. C'est vraiment comme des foires à l'ancienne, mais avec une technologie internet. A priori cela n'existe pas, en tout cas à visage humain.

Quelles sont les potentialités d'avenir ?

L'essentiel du portail est la possibilité de trouver une entreprise locale-

ment. La perspective est de conforter ce site, qu'il prenne sa place sur le web et qu'on ait un bon retour de la part des entreprises et des habitants du cœur d'Hérault. Dans un second temps, on peut imaginer une dimension d'information économique locale sous forme de WebTV, où chacune des communautés de communes pourrait faire remonter son contenu, avec des reportages comme « l'entreprise du mois ». Donner une dimension un peu plus grande et faire que ce soit réellement le rendez-vous du dynamisme du Pays Cœur d'Hérault.

Contact : Thierry Peteytas
au 04 67 57 01 01

La Lettre du Contrat de Pays 2011 - Editée par le Pays Cœur d'Hérault
18, avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont l'Hérault - Tél.: 04 67 44 39 74
contact@coeur-herault.fr - www.coeur-herault.fr

Rédacteur en chef : Louis Villaret, président du Pays Cœur d'Hérault.

Coordination : Thierry Rebuffat.

PAO, réalisation, interviews : Eric Alain - Le Caylar en Larzac - www.euromedit.com

Crédits photos : Olivier Thieule (Fusiline), Christophe Leydier, Yves Koskas et Eric Alain pour le Pays Cœur d'Hérault - OTI St Guilhem Vallée d'Hérault, DR.

